

Compte rendu de la séance du mardi 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf janvier, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance à la Mairie, sous la Présidence de Madame Jocelyne MARTIN, Maire.

Etaient Présents : Jocelyne MARTIN, Joël FARCY, Anne BECHET, Hubert LEVE, Yves MONIN, Maryse CAGNARD, Pierre BUTEUX, Marie-Laure SAVREUX, Christian DAMAGNEZ, Laurent NIVELLE, Sophie DUHEN, Daniel BALAVOINE, Valérie LECOMTE, Laurence JOSSE.

Etait excusée : Laurence BALESIDENT

Secrétaire(s) de la séance : Marie-Laure SAVREUX

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé.

Délibérations du conseil :

1 - Avis sur le projet d'exploiter une unité de méthanisation présentée par la Société BIOENERGIE CENTULOISE (DE 2021 001)

Considérant que la Société BIOENERGIE CENTULOISE a sollicité auprès de la Préfecture l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à SAINT-RIQUIER,

Considérant que cette autorisation nécessite une enquête publique,

Considérant que Madame la Préfète a prescrit l'enquête publique, ouverte à SAINT-RIQUIER, du 9 décembre 2020 au 6 janvier 2021 inclus,

Considérant que le conseil municipal est appelé à donner son avis au plus tard quinze jours suivant la clôture du registre,

Après débat, le conseil municipal décide à la majorité (7 POUR, 4 CONTRE, 3 ABSTENTIONS) de donner un avis favorable à ce projet d'exploitation d'une installation de méthanisation sur la commune de SAINT-RIQUIER.

2 - Questions diverses

Madame MARTIN informe le conseil municipal que le bâtiment de la Poste est à vendre. Elle indique que la commune pourrait l'acheter pour y créer un commerce. Une étude va être demandée pour chiffrer le montant des travaux à effectuer. La décision sera prise ultérieurement.

Suite à la demande qui avait été faite lors de la précédente réunion, Monsieur Joël FARCY indique que le ramassage des encombrants sera identique dans toutes les communes de la Communauté de communes à compter du 1er mai 2021.

Monsieur Hubert LEVE indique qu'il reçoit de nombreuses annulations de location de salles pour 2021.

3 - Questions d'initiative

- Monsieur Daniel BALAVOINE demande ce qu'il en est du marché. Madame Martin indique qu'elle doit recevoir prochainement les étudiantes qui travaillent sur ce projet.

- Madame Maryse CAGNARD indique qu'il serait souhaitable que les agriculteurs plantent des haies pour éviter les inondations à l'entrée de Saint-Riquier venant d'Abbeville.

Réponse : un projet avait été étudié mais les agriculteurs n'étaient pas tous d'accord.

- Monsieur Pierre BUTEUX demande ce qu'il en est de la vaccination pour le COVID. Madame MARTIN indique qu'un recensement des personnes de plus de 75 ans est demandé par la Préfecture. Un centre est prévu à CRECY-EN-PONTHIEU et ABBEVILLE.

- Madame Marie-Laure SAVREUX demande si le site Internet est ouvert. Madame Martin indique qu'il sera ouvert dès que Justine Brailly aura repris son travail.

Un accident s'est produit sur le terre-plein face à Intermarché. Une déclaration d'accident est en cours.

Une demande a été faite pour que le garagiste gare mieux les voitures sur le trottoir. Monsieur Joël FARCY a répondu à la personne.

- Madame Laurence JOSSE indique qu'elle avait appris en juin le projet de création d'une centrale à béton dans la commune.

Monsieur MONIN indique que le projet est annulé.

- Madame Sophie DUHEN indique qu'on ne voit pas bien les piétons traverser sur le passage piétons devant l'école.

Elle demande également si les cours d'informatique vont reprendre : il faut se rapprocher de la communauté de communes.

Elle demande les résultats du concours des maisons illuminées. Un bon d'achat sera attribué à chaque participant.

- Monsieur Yves MONIN demande qu'un courrier soit adressé à la communauté de communes pour demander de garder les containers situés près du bâtiment technique.